

de 1726 ; la villa Huart, construite vers 1850 sur des restes de la porte de la ferme du 18^e siècle, et dont la façade arrière a repris une section d'un mur de clôture de pierre (C) ; enfin, on ajoutera le bief canalisant la Thyle, qui coule à plus de 3 m sous le niveau du 18^e siècle et dont les multiples remaniements ont profondément perturbé le sous-sol (De Waele, 2011 ; De Waele & Heller, 2011^a ; 2011^b). L'endroit revêtait donc une importance majeure, surtout au Moyen Âge. À cette époque, en effet, la muraille d'enceinte est/ouest commandée par la porte de la ferme constituait le tronçon sud de l'enceinte primitive ; elle correspondait par conséquent à une frontière, entre l'abbaye au nord et le monde profane au sud ; ce n'est qu'au début du 16^e siècle que l'enceinte fut étendue vers le sud, matérialisant le développement de l'abbaye, et que la porte de la ferme, de porte extérieure, devint une porte intérieure (De Waele, 2011, p. 33-34). À cet égard, il conviendra d'examiner l'hypothèse que la porte de la ferme ait pu fonctionner comme porterie durant les premières décennies de l'abbaye et les bâtiments à pans de bois servir de lieu d'accueil ou de relais.

Le premier des deux points les plus intéressants qu'il convient d'évoquer en conclusion est la présence de constructions à caractère civil, un chemin, une tour et une muraille, antérieures à l'arrivée des moines. Le chemin mis au jour sous la tour apparaît comme une voie de communication vitale, dépassant le cadre de l'abbaye primitive. La taille des matériaux et donc l'importance des moyens humains utilisés invitent à penser que sa mise en œuvre a été commanditée par une autorité. Si la tour édifiée par-dessus l'a condamné, ce fut sans doute pour assurer de manière beaucoup plus efficace le contrôle d'une nouvelle voie. De fait, la façade arrondie de la tour, dirigée vers le nord, c'est-à-dire vers l'intérieur de l'emplacement (futur) de l'abbaye, laisse supposer qu'elle était en relation avec un domaine situé au sud, dont elle aurait marqué la limite d'extension. Les travaux de terrassement préalables à son édification, son appareil composé de très gros blocs, la qualité de sa maçonnerie, l'investissement technique et humain considérable qu'elle a nécessité, suggèrent de la considérer comme un geste fort d'ordre géopolitique. Le caractère à tout le moins dissuasif, voire défensif, de cette tour qu'il faut associer à une lourde muraille, ne paraît faire aucun doute. Il est maintenant établi que les donateurs initiaux de l'alleu aux moines étaient le seigneur Gauthier de Marbais et sa mère Judith (Despy, 1957) qui avaient sollicité saint Bernard alors qu'il prêchait en Brabant. Or, la seigneurie de Marbais était *frontalière au comté de Namur et au duché de Brabant, quasiment enclavée dans ce dernier, mais sa dépendance de l'un ou de*

l'autre restait imprécise (Coomans, 2000, p. 65) ; de plus, l'alleu se situait à l'extrémité nord de son territoire. Comme l'a justement interprété G. Despy, l'installation de l'abbaye était un événement géopolitique. En conséquence, le chemin, la tour et la muraille semblent bien être des constructions civiles qui furent élevées avant l'arrivée des moines.

Le second point concerne les tout débuts de l'abbaye, soit la deuxième moitié du 12^e siècle, c'est-à-dire une période transitoire et précaire de son édification que T. Coomans a appelée Villers II. L'abbaye de Villers-la-Ville a été fondée en 1146. Selon la chronique de l'abbaye, les moines se sont d'abord établis à environ 1 km au sud de l'abbaye définitive (Villers III), près de la source du ruisseau Goddiarch, sur un site qui s'avéra être un mauvais choix. Dès 1147, suite à la visite de saint Bernard, ils se déplacèrent dans la vallée de la Thyle ; cette deuxième installation, dénommée Villers II (Coomans, 2000, p. 59-68), n'a jamais été localisée jusqu'ici. En 1197, lors de son arrivée à Villers, Charles, le nouvel abbé, ne trouva que des *masures couvertes de chaume, semblables à des cabanes de bergers...* ; il entreprit alors la construction de Villers III, l'abbaye définitive et *... construisit en peu de temps deux dortoirs de pierre, l'un pour les moines et l'autre pour les convers, ainsi qu'un certain nombre d'autres locaux.* (Coomans, 2000, p. 61-62). Ainsi, durant cinquante ans, les moines vécurent dans des conditions de logement précaires, une situation qui reflète sans doute leur indécision quant à entreprendre la construction de bâtiments définitifs. Cette période, anormalement longue, ne peut être que la conséquence d'une situation géopolitique incertaine. Par ailleurs, il paraît sûr que les « masures » furent encore occupées par la suite, au moins le temps nécessaire à l'achèvement d'une partie des nouveaux bâtiments de Villers III. Un autre passage de la chronique de Villers, rapportant que l'abbé Denis van Zeverdonck (1524-1545) fit abattre le dernier bâtiment encore debout de Villers II, livre quelques informations non seulement sur Villers II mais aussi sur l'architecture en pans de bois qui lui est associée : *Un fait mérite d'être relaté au sujet d'une certaine vieille maison d'une ancienneté étonnante. En effet, elle était construite en pierre et ciment de terre ou argile assemblés avec une simplicité étonnante, et avait une couverture de pierres larges et minces. [...]. Elle était située dans la partie la plus reculée du monastère, près des bassins [viviers]... Il est vraisemblable que ce fut la première habitation des fondateurs des premiers temps de ce monastère qui, à la demande de saint Bernard, descendirent depuis le lieu dit La Boverie dans cette vallée tout près de la rivière.* (Coomans, 2000, p. 62). La « pierre », le « ciment de terre ou argile » et l'apparence d'être « assemblés avec